

# POSSIBILITÉS POUR UNE Prosperité Durable

*Rapport d'étape annuel*

*2006 - 2007*



Possibilités pour une prospérité durable  
Rapport d'étape annuel 2006-2007



© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2007

ISBN :

# Table des matières

Résumé

Évaluation de la performance de la Nouvelle-Écosse

Aperçu de la gestion de notre capital naturel

Points saillants de la mise en œuvre

    Climat des affaires – Environnement propice à la croissance

    Productivité – Innovation

    Commerce et compétitivité

    Capital financier – Investissements

    Capital naturel – Durabilité

    Capital matériel – Infrastructure

    Capital humain – Main-d'œuvre

    Capital social – Capacité régionale

ANNEXE A\*

    Tour d'horizon des secteurs d'intervention privilégiés

ANNEXE B\*

    Liens utiles

\* Les annexes sont des documents distincts.

## Résumé

La stratégie *Possibilités pour une prospérité durable 2006* définit une nouvelle voie à suivre ambitieuse pour la croissance économique en Nouvelle-Écosse, qui intègre les systèmes économiques, sociaux et environnementaux. Comme c'est le cas dans bien d'autres compétences administratives, l'économie de la Nouvelle-Écosse fait face à de nombreux défis, notamment un dollar canadien fort, une main-d'œuvre vieillissante et une concurrence accrue des économies émergentes comme celles de la Chine et de l'Inde. Ces défis sont accompagnés de possibilités réelles : notre emplacement sur la côte de l'Atlantique, une population créative et un fort sentiment d'appartenance. La Nouvelle-Écosse a déjà démontré sa capacité à innover et à être un chef de file mondial grâce à sa stratégie de gestion des ressources de déchets, qui transforme les ordures en une ressource intéressante. Nous devons continuer à travailler pour atteindre une compétitivité durable en éliminant le gaspillage quel qu'il soit, en faisant fond sur nos atouts, en encourageant la diversité et en trouvant les meilleures utilisations pour nos ressources. Tous les secteurs font preuve de plus en plus de bonne volonté et d'enthousiasme pour continuer sur cette voie au moment où nous abordons la deuxième année de la mise en œuvre de la stratégie.

On a dit de *Possibilités pour une prospérité durable* que c'était « la stratégie des stratégies ». Elle incorpore et relie des stratégies et des interventions précises des ministères et des agences du gouvernement et les situe dans le contexte de la réalisation de notre vision pour « faire de la Nouvelle-Écosse [...] le meilleur endroit au Canada pour vivre, travailler, faire des affaires et élever sa famille ». Avec l'adoption de la loi sur les objectifs environnementaux et la prospérité durable (*Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act*), la stratégie *Possibilités pour une prospérité durable* se trouve désormais à faire partie de la loi. Il faut faire rapport annuellement sur les progrès réalisés pour atteindre les objectifs énoncés dans la loi qui correspondent à ceux qui sont énoncés dans la stratégie *Possibilités pour une prospérité durable*. Un groupe de sous-ministres a pris la tête pour exécuter le mandat de la loi. Il n'y a jamais eu de moment plus propice pour faire des progrès réels vers la prospérité durable

Le présent rapport d'étape fait fond sur celui de l'automne 2006, *Opportunities for Sustainable Prosperity: Progress Update Fall 2006*, disponible sur le site Web du ministère du Développement économique ([www.gov.ns.ca/econ/ofsp/](http://www.gov.ns.ca/econ/ofsp/)). Les progrès rapportés ici incluent la contribution faite individuellement par les ministères et les organismes gouvernementaux. Le rapport réunit un certain nombre d'initiatives entreprises en 2006-2007 à travers le gouvernement provincial dans les huit secteurs d'intervention privilégiés de la stratégie. En réunissant ces initiatives dans un seul document, on voit émerger un modèle de connectivité et de travail vers des objectifs communs pour arriver à la prospérité durable.

# Évaluation de la performance de la Nouvelle-Écosse

Notre vision est celle de « faire de la Nouvelle-Écosse [...] le meilleur endroit au Canada pour vivre, travailler, faire des affaires et élever sa famille ». Les cibles suivantes permettent de suivre et d'évaluer les progrès réalisés avec le temps pour atteindre cette vision. À travers le document, on trouve aussi des cibles mesurables qui ont trait à chacun des huit secteurs d'intervention privilégiés de la stratégie : le climat des affaires, la productivité et l'innovation, le commerce et la compétitivité, le capital financier, le capital naturel, le capital matériel, le capital humain et le capital social. En observant ces secteurs, nous allons évaluer ce qui fonctionne et à quels secteurs nous devons porter plus d'attention.

## Cibles mesurables pour atteindre notre vision

<p><i>Une Nouvelle-Écosse prospère...</i> D'ici à 2010, le PIB de la Nouvelle-Écosse en dollars constants sera 5 p. 100 plus près de la moyenne canadienne.</p> <p>D'ici à 2010, le revenu disponible moyen des particuliers en Nouvelle-Écosse par personne aura augmenté de 5 p. 100. * Aucune correction pour l'inflation</p>	<p>2005 : PIB de la Nouvelle-Écosse en dollars constants : 76,1 % de la moyenne canadienne (année de référence) 2006 : PIB de la Nouvelle-Écosse en dollars constants : 75,8 % de la moyenne canadienne</p> <p>2005 : Revenu disponible moyen des particuliers en Nouvelle-Écosse : 22 026 \$ (année de référence) 2006 : Revenu disponible moyen des particuliers en Nouvelle-Écosse : 22 972 \$ (une augmentation de 4,3 %)</p>
<p><i>Le meilleur endroit pour vivre et travailler...</i> D'ici à 2011, la Nouvelle-Écosse connaîtra une migration nette de sa population de moins de 30 ans.</p> <p>D'ici à 2010, la Nouvelle-Écosse attirera 3 600 immigrants par année.</p>	<p>2005 : migration nette, -4 609 personnes de moins de 30 ans (année de référence) 2006 : migration nette, information disponible à l'automne 2007</p> <p>2005 : 1 929 immigrants (année de référence) 2006 : 2 580 immigrants</p>
<p><i>Le meilleur endroit pour faire des affaires...</i> D'ici à 2016, la Nouvelle-Écosse améliorera son classement national en ce qui a trait à « l'indicateur <i>formation brute de capital fixe des entreprises</i> (en excluant les structures résidentielles) exprimé en pourcentage du PIB ».</p>	<p>2005 : La Nouvelle-Écosse est au 6<sup>e</sup> rang avec 10,5 % (année de référence) 2006 : La Nouvelle-Écosse est au 5<sup>e</sup> rang avec 11,4 %</p>
<p><i>Le meilleur endroit pour élever sa famille...</i> D'ici à 2016, la Nouvelle-Écosse aura amélioré le pourcentage obtenu à Statistiques Canada sous « fort sentiment d'appartenance à sa collectivité ».</p>	<p>2005 : Un sentiment d'appartenance à sa collectivité allant de très fort à passablement fort, 70,3 % (année de référence)</p>

## Aperçu de la gestion de notre capital naturel

Tous les secteurs font preuve d'une sensibilisation, d'une préoccupation et d'une attention renouvelées envers l'environnement. Nous commençons seulement à comprendre la portée de l'impact des activités humaines sur les systèmes naturels dont nous dépendons pour vivre. Beaucoup d'entreprises, telles que C-Vision et Nu Air Ventilation Systems Inc., capitalisent sur des initiatives vertes qui sont bonnes pour les affaires et bonnes pour l'environnement. Le modèle de croissance de la Nouvelle-Écosse reconnaît le capital naturel comme étant l'un des cinq éléments essentiels de notre capacité productive (voir la figure 1). Notre capital naturel – l'air, le sol et la mer – constitue notre écosystème et fournit nourriture et abri à tous les organismes vivants, y compris les humains. Le capital naturel fournit aussi de généreuses primes sous forme de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables — les pêches, la forêt, les terres agricoles et les ressources minérales. La reconnaissance de la valeur économique des atouts environnementaux de la Nouvelle-Écosse est essentielle pour la compétitivité à long terme de la province. Conformément à notre modèle de croissance, nous devons veiller à assurer la santé de notre capital naturel par une bonne gestion et des investissements pour la durabilité à long terme.

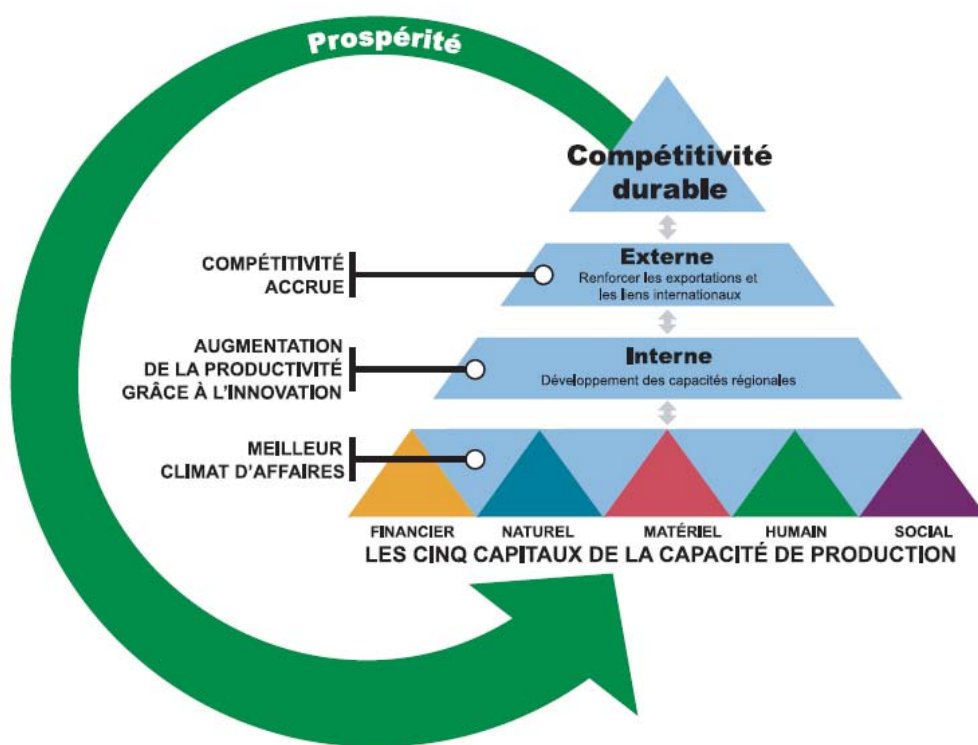
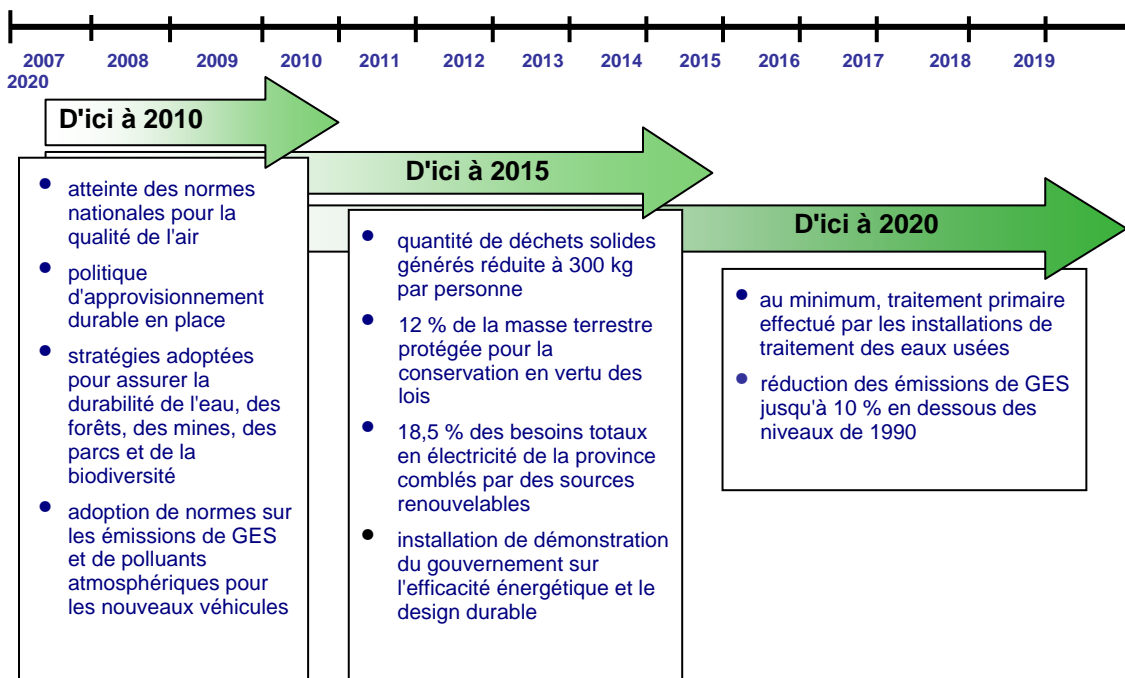


Figure 1. Modèle de la croissance économique de la Nouvelle-Écosse menant à la compétitivité durable et finalement à la prospérité durable.

*Possibilités pour une prospérité durable (PPD)* fournit un cadre de référence pour le développement économique en Nouvelle-Écosse, lequel incorpore des systèmes environnementaux et sociaux pour atteindre la prospérité durable. La loi sur les objectifs environnementaux et la prospérité durable (*Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act*) adoptée récemment vise à intégrer totalement la durabilité de l'environnement et la prospérité économique et à faire de la Nouvelle-Écosse l'un des environnements les plus propres et les plus durables au monde. La loi contient vingt et une cibles ambitieuses et à échéance déterminée (résumées à la figure 2). Tous les ministères du gouvernement travaillent avec célérité pour faire des progrès afin d'atteindre ces cibles dans des domaines tels que les changements climatiques, l'énergie, les édifices verts, l'approvisionnement durable, les émissions dans l'atmosphère, l'eau, les eaux usées, les secteurs protégés, la stratégie pour les ressources naturelles, la gestion des déchets solides et les sites contaminés. Tout ce travail sera fait dans le contexte de l'amélioration de la performance économique de la Nouvelle-Écosse et de la marche vers la prospérité durable. Le ministre de l'Environnement et du Travail, conseillé par la table ronde sur la durabilité de l'environnement créée depuis peu, fera rapport annuellement sur les progrès réalisés.



**Figure 2.** Résumé des cibles à atteindre d'ici 2020 selon la loi sur les objectifs environnementaux et la prospérité durable (*Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act*).

Nous vivons une période excitante. Partout au gouvernement, on sent un élan pour changer la façon de penser conventionnelle et progresser vers la prospérité durable, et on s'aligne en conséquence. En février 2007, le premier ministre a annoncé qu'on analyserait la majorité des décisions du gouvernement pour prendre en considération leur impact sur l'environnement. À cet effet, on a créé le forum des sous-ministres sur la prospérité durable. Le groupe, formé de onze sous-ministres, travaille à l'élaboration d'un cadre d'appui aux décisions, lequel va servir de guide pour l'analyse et la formulation de conseils sur les décisions à prendre en matière d'investissement et de politique. Cette matrice de durabilité va contribuer à rendre la province plus propre et plus verte et à appuyer notre potentiel de croissance économique. Le forum des sous-ministres va guider l'application de la loi sur les objectifs environnementaux et la prospérité durable (*Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act*) et assurer la cohérence avec la stratégie *Possibilités pour une prospérité durable*.

## Points saillants de la mise en œuvre

Le comité de direction interministériel chargé de l'implantation de la stratégie se réunit une fois par mois pour discuter des problèmes, partager des idées et tisser des liens. Durant sa première année d'existence, il s'est vite rendu compte qu'il était important de travailler ensemble sur les questions communes à chaque ministère, qu'il était essentiel d'avoir des partenariats et qu'aucune organisation, gouvernementale ou non, ne pouvait atteindre la prospérité durable si elle était isolée. Le comité a aussi reconnu qu'un changement de cette ampleur ne se faisait pas du jour au lendemain. Le gouvernement provincial à tous les niveaux va continuer d'agir comme catalyseur du changement par l'entremise de ses politiques, de ses programmes, de ses investissements et de ses décisions.

La présente section met en évidence les progrès clés réalisés dans chacun des huit secteurs d'intervention privilégiés de la stratégie. Ces initiatives sont cruciales pour une implantation réussie de la stratégie. La liste va s'allonger à mesure que nous avançons. Pour plus d'information, on peut consulter les documents distincts Annexe A (Tour d'horizon des secteurs d'intervention privilégiés) et Annexe B (Liens utiles).

## Climat des affaires — Environnement propice à la croissance

*Favoriser la création d'un climat des affaires propice à attirer des investisseurs de l'extérieur de la province et à encourager le démarrage et la croissance d'entreprises locales selon le principe de la compétitivité durable.*

### Influences sur le climat des affaires

Les politiques et les règlements du gouvernement, le régime fiscal et la facilité de faire affaire avec le gouvernement contribuent à modeler le climat des affaires en Nouvelle-Écosse. Celui-ci est aussi influencé par la capacité productive des cinq capitaux, soit l'accès au financement et à l'investissement (capital financier), la qualité de l'infrastructure (capital matériel), une main-d'œuvre professionnelle et disponible (capital humain) et la qualité de la vie (capital naturel et capital social). La stratégie *PPD* s'intéresse à chacun de ces capitaux qui sont la base de son modèle économique. Les progrès réalisés dans chaque secteur sont décrits en détail plus loin dans le rapport.

Le ministère du Développement économique de la Nouvelle-Écosse travaille actuellement avec le Conseil économique des provinces de l'Atlantique à une initiative pour améliorer la façon dont nous surveillons le climat des affaires en Nouvelle-Écosse et faisons rapport à son sujet. Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique a recommandé une évaluation annuelle par une tierce partie en utilisant un cadre de référence qui reflète le modèle de croissance économique décrit dans la stratégie *PPD*. Une fois en place, le processus d'évaluation sera un outil utile pour observer les tendances en Nouvelle-Écosse sur une période de temps donnée et aussi pour comparer la province avec des compétences administratives similaires.

### Travailler pour améliorer le climat des affaires

Le taux de chômage dans la province reste bas et le niveau d'emploi continue d'augmenter. Des améliorations au régime fiscal, la rationalisation des règlements qui influent sur la productivité du

milieu des affaires, une plus grande accessibilité au système d'approvisionnement du gouvernement pour les entreprises locales, la réduction de la dette provinciale et l'examen de notre régime fiscal pour atteindre une plus grande efficacité sont tous des éléments qui contribuent à un meilleur climat des affaires en Nouvelle-Écosse.

## Faits saillants

En 2006–2007, pour favoriser un climat des affaires positif, le gouvernement a :

- présenté un budget équilibré pour la sixième année consécutive;
- obtenu une meilleure cote de solvabilité, d'où des coûts inférieurs pour le service de la dette;
- amélioré le régime fiscal en réduisant l'impôt des particuliers et des entreprises, et en introduisant des incitatifs fiscaux;
- évalué la charge documentaire liée aux règlements de la province et travaillé en vue de sa réduction;
- amélioré l'accessibilité à la procédure d'approvisionnement du gouvernement et la transparence de ladite procédure;
- étudié des façons d'évaluer le climat des affaires en Nouvelle-Écosse et de faire rapport sur celui-ci.

## Cibles mesurables pour le climat des affaires

Réduire le fardeau fiscal de la province comme pourcentage du PIB.	2005 : 13,25 % 2006 : 13,51 %
Réduire la charge documentaire liée aux règlements de 20 % d'ici 2010.	2006 : 615 000 heures; 0,0 % de réduction (année de référence)
Réduire la dette du gouvernement (réduction exprimée en pourcentage du PIB).	2004–05 : 41,2 % 2005–06 : 39,4 % 2006–07 : 38,2 % (cible du budget)
Réaliser un excédent budgétaire annuel.	2004–05 : excédent de 165,3 M\$ 2005–06 : excédent de 228,1 M\$ 2006–07 : excédent de 98,5 M\$

## Productivité – Innovation

*Favoriser la productivité grâce à des produits et à des processus novateurs qui permettent d'éliminer le gaspillage.*

### Productivité

La productivité est un élément clé de la stratégie pour relever les défis démographiques auxquels fera face la Nouvelle-Écosse dans les prochaines années compte tenu du vieillissement de la population et de la diminution de la main-d'œuvre. Selon certaines projections démographiques, entre 2001 et 2026, le nombre de personnes âgées en Nouvelle-Écosse augmentera de 70 p. 100 et le nombre

d'élèves au primaire et au secondaire diminuera de 30 p. 100. Par conséquent, il y aura un déclin régulier du nombre de nouveaux travailleurs et le marché du travail affichera plus de postes vacants qu'il n'y aura de candidats pour les combler. Les entreprises progressistes agissent maintenant pour faire les dépenses en immobilisations qui s'imposent pour augmenter la productivité et garder leur compétitivité à l'échelle mondiale.

## **De l'innovation à la commercialisation**

Il faut que les secteurs privé et public investissent en recherche et en développement pour encourager l'innovation et appuyer le développement de produits et de services à la fine pointe de la technologie, qui ont leurs assises dans nos forces en tant que province. Nos établissements postsecondaires et nos établissements de recherche fourmillent d'idées et d'innovations, mais ils éprouvent souvent de la difficulté à les faire passer du laboratoire à la commercialisation. Le modèle d'entreprise High Performance Incubation (HPi™) d'InNOVAcorp aide les entrepreneurs néo-écossais à surmonter les obstacles liés au démarrage d'une entreprise et à la commercialisation de leurs produits. Reconnue à travers le monde comme étant une pratique exemplaire pour la commercialisation technologique, HPi offre trois ressources importantes : l'infrastructure pour l'incubation d'entreprises, le mentorat en affaires et les investissements dans le capital d'amorçage et le capital de risque. En ce moment, les services d'incubation d'entreprises au Technology Innovation Centre (Dartmouth) et au Bioscience Enterprise Centre (Halifax) fonctionnent presque à capacité.

## **Faits saillants**

En 2006–2007, pour appuyer la productivité et l'innovation, le gouvernement a :

- investi en recherche et en développement par l'entremise du fonds Early Stage Commercialization;
- appuyé les études techniques sur les questions liées à l'exploration et à l'exploitation gazière et pétrolière ainsi que les questions liées à la production d'électricité par les marées en allouant du financement à l'Offshore Energy Technology Research Corporation et à l'Offshore Energy Environmental Research Corporation;
- encouragé les producteurs primaires et secondaires dans les secteurs de l'agroalimentaire et du poisson et des fruits de mer pour augmenter la production de nouveaux produits de haute qualité et à valeur ajoutée par l'entremise de l'initiative Développement de produits et promotion de la qualité.
- appuyé la recherche, le développement et l'adaptation de la technologie ainsi que l'application des connaissances dans le domaine de l'agriculture, lesquels améliorent la compétitivité de l'industrie agroalimentaire de la Nouvelle-Écosse dans le cadre du programme Technology Development 2000;
- encouragé et appuyé les entrepreneurs du Cap-Breton lors de la compétition « I-3 » (les trois « I » : idées, innovation, implantation) qui a permis de découvrir sept nouvelles entreprises installées au Cap-Breton qui présentent un potentiel élevé ;
- appuyé le développement d'une technologie innovatrice pour la gestion des fosses septiques et des étangs d'épuration;

- lancé « Google Earth Nova Scotia », une façon innovante de promouvoir la Nouvelle-Écosse comme destination touristique et entrepreneuriale.
- adopté une approche d'incubation et de commercialisation (HPi) reconnue comme une pratique exemplaire par la National Business Incubation Association qui compte plus de 1 600 membres dans 40 pays;
- travaillé avec l'Atlantic BioVenture Centre pour trouver de nouvelles possibilités de revenu pour les producteurs agricoles dans le cadre de l'économie émergente des bioressources. Le centre a obtenu du financement pour la recherche destiné à plusieurs initiatives évaluées à plus de 6 M\$.

### Cibles mesurables pour la productivité et l'innovation

Atteindre le 1 <sup>er</sup> rang en Atlantique pour les dépenses en recherche et en développement par entreprise.	2004 : 3 991,00 \$; 2 <sup>e</sup> rang en Atlantique ; 8 <sup>e</sup> rang au Canada 2005 : disponible à l'automne 2007
Augmenter la valeur des industries de service basées sur le savoir par rapport au PIB.	2004–05 : 24,7 % 2005–06 : 24,9 %

## Commerce et compétitivité

*Favoriser la croissance économique grâce à une approche intégrée et collaborative en ce qui concerne le commerce international, les investissements ainsi que le développement de produits, de services et de communautés en fonction de normes mondiales.*

### Stratégie commerciale de la Nouvelle-

La Nouvelle-Écosse est une petite province qui compte moins de un million d'habitants. Étant donné le nombre limité de consommateurs dans la province, son succès économique dépend largement de notre habileté à faire des affaires sur les marchés nationaux et internationaux et à exporter nos produits et services. *Going Global, Staying Local: Nova Scotia's Partnership Strategy for Export Development* constitue le cadre de référence pour créer et maintenir un milieu favorable pour renforcer et accroître le commerce dans la province. Annoncée en janvier 2007, la stratégie vise à :

- augmenter le nombre d'exportateurs dans la province;
- aider les exportateurs actuels à augmenter le volume de leurs exportations;
- diversifier la clientèle internationale.

### Réduire les barrières commerciales

En 2006–2007, on a fait des efforts considérables pour réduire les barrières commerciales. Les provinces de l'Atlantique ont uni leurs forces et adopté une approche régionale pour certains aspects du commerce par l'entremise du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. Les salons professionnels tenus conjointement, le partage de l'information sur le développement des marchés et des initiatives communes pour le développement des marchés sont tous des moyens qui contribuent

à abattre les barrières commerciales liées à la taille de la Nouvelle-Écosse. On a aussi connu du succès dans la négociation de quelques ententes commerciales clés, notamment celle sur le bois d'œuvre de résineux qui exempte la région de l'Atlantique des droits d'exportation, créant ainsi une plus grande stabilité pour les exportations.

## **Appel de capitaux**

Au cours de la dernière année, les efforts pour attirer des investissements ont donné de bons résultats. Voir Mesures et interventions dans le secteur Commerce et compétitivité dans l'Annexe A pour des détails sur différentes entreprises qui ont choisi de s'installer en Nouvelle-Écosse. La croissance du secteur des services financiers dans la capitale est telle qu'on dit d'Halifax qu'elle sera la prochaine Dublin. Jusqu'à présent, quatre nouvelles entreprises – Butterfield Fund Services, Citco Fund Services, Olympia Capital (Bermuda) Limited, et Marsh – ont pignon sur rue. Ces entreprises sont un ajout important à l'économie provinciale étant donné que les salaires qu'elles paient sont plus du double de la moyenne provinciale.

## **Faits saillants**

L'information présentée aux points centrés ci-dessous souligne les progrès réalisés dans les secteurs du développement de l'exportation, de la réduction des barrières commerciales et de l'appel de capitaux, tous des secteurs qui contribuent à la performance de la Nouvelle-Écosse dans le secteur du commerce et de la compétitivité. En 2006–2007, le gouvernement a :

- amorcé l'implantation de sa stratégie de développement des exportations pour augmenter le nombre d'exportateurs, appuyer ces derniers et diversifier la base de la clientèle nationale et internationale;
- permis à des petites et moyennes entreprises (PME) de découvrir des marchés internationaux par l'entremise de missions commerciales qui maximisaient les possibilités commerciales;
- lancé l'initiative « Partners East », qui met en correspondance des entreprises de la Nouvelle-Écosse et de l'Alberta pour qu'elles tirent des avantages mutuels de ces contacts — générer des affaires pour la Nouvelle-Écosse et contribuer à soulager les problèmes de main-d'œuvre de l'Alberta;
- admis 49 membres fondateurs au programme *Où il fait bon vivre*, qui permet d'avoir accès à des marchés partout dans le monde – en présentant la Nouvelle-Écosse à des auditoires variés;
- participé à la conclusion de l'entente sur le bois d'œuvre de résineux, qui comprend le renouvellement de l'exemption des droits d'exportation pour la région de l'Atlantique, créant ainsi une plus grande stabilité dans le secteur de l'exportation;
- travaillé en collaboration avec les autres provinces de l'Atlantique pour aborder les possibilités de développement de marchés du point de vue de la région de l'Atlantique;
- attiré en Nouvelle-Écosse des entreprises stratégiques basées sur le savoir qui ont besoin des compétences de notre main-d'œuvre qualifiée.

## Cibles mesurables pour le commerce et la compétitivité

Augmenter le nombre d'entreprises néo-écossaises qui exportent.	2004 (année de référence) : 901 entreprises
Accroître la diversité des exportations de la Nouvelle-Écosse (mesurée par le pourcentage d'exportations annuelles par des entreprises qui ne sont pas parmi les cinq principales exportatrices comparé au pourcentage des exportations totales).	2005-06 : 31,5 % des exportations par des entreprises qui ne sont pas parmi les 5 premières 2006-07 : 37,5 % des exportations par des entreprises qui ne sont pas parmi les 5 premières

## Capital financier – Investissements

*Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de fonds disponibles pour les possibilités qui permettront de créer une économie compétitive plus durable.*

### Accès aux capitaux

Les entreprises doivent avoir accès à des capitaux pour croître et investir dans la technologie afin d'améliorer la productivité et d'être concurrentielles sur le marché mondial. Le gouvernement appuie divers programmes d'avance de capitaux, notamment le « Credit Union Loan Guarantee Program », le « Nova Scotia First Fund », le « Nova Scotia Business Fund », le « Technology Seed Investment Fund » et l'« Industrial Expansion Fund ». La formation de capital est également encouragée par des initiatives comme le crédit d'impôt pour capital de risque et le « Community Economic Development Investment Funds », qui fournissent aux particuliers l'occasion d'investir dans des entreprises locales et de recevoir des crédits d'impôt.

### Faits saillants

En 2006–2007, dans le secteur du capital financier, le gouvernement a :

- prolongé le programme « Credit Union Loan Guarantee », qui a accordé plus de 240 prêts d'une valeur totalisant plus de 18 M\$ aux PME néo-écossaises;
- investi plus de 5,5 M\$ dans des entreprises prometteuses qui démarraient par l'entremise du Nova Scotia First Fund qui a contribué 3 \$ pour chaque dollar investi;
- appuyé des secteurs clés de l'économie provinciale par l'entremise de l'« Industrial Expansion Fund », qui a aidé à créer ou à maintenir plus de 3 000 emplois dans la province et dont le rendement du capital investi est de 3 \$ pour chaque dollar dépensé;
- continué à promouvoir les crédits d'impôt pour capital de risque et les crédits d'impôt pour le « Community Economic Development Investment Fund » (CEDIF) afin d'encourager les investissements privés dans les entreprises locales.

### Cibles mesurables pour le capital financier

Se classer au 1 <sup>er</sup> rang en Atlantique pour les dollars en capital de risque du secteur privé par employé.	2005 : 39 \$ - La Nouvelle-Écosse est au 3 <sup>e</sup> rang en Atlantique. 2006 : 54 \$ - La Nouvelle-Écosse est au 1 <sup>er</sup> rang en Atlantique
--	--

Augmenter l'utilisation des crédits d'impôt de capital de risque et du « Community Economic Development Investment Fund » (CEDIF).	Capitaux propres et crédits d'impôt du CEDIF (2006)				
		Investissement	Crédits d'impôt	Investisseurs	Entreprises
	ETC	16,3 M\$	4,8 M\$	980	75
	CEDIF	5,8 M\$	1,7 M\$	715	18
	Total	22,1 M\$	6,5 M\$	1 695	93

## Capital naturel — Durabilité

*Gérer notre capital naturel de façon à pouvoir conserver notre qualité de vie, notre économie et notre environnement.*

### Cadre de référence pour la durabilité

L'attention portée aux changements climatiques au cours des dernières années et les impacts lourds de conséquence de ces changements observés à l'échelle mondiale ont donné lieu à une plus grande volonté de se responsabiliser et d'agir sur le front environnemental. Cette volonté se reflète dans des interventions telles que les initiatives pour la conservation d'énergie de Conservation Nouvelle-Écosse et les taux de participation au recyclage et au compostage dans la province, qui sont les plus élevés au Canada. Ces initiatives sont le résultat d'une direction solide pour permettre aux gens de faire des choix responsables et les encourager à les faire. La stratégie *Possibilités pour une prospérité durable* est le cadre de référence pour l'établissement des priorités gouvernementales qui appuient l'idée qu'un environnement propre et vert est nécessaire pour atteindre la prospérité durable. Le forum des sous-ministres sur la prospérité durable offre un mécanisme pour évaluer les options et les occasions qui peuvent nous amener plus près de la prospérité durable et pour aviser les dirigeants politiques et les décisionnaires.

### Compétitivité durable

Le concept de compétitivité durable introduit dans la stratégie *PPD* capte la nécessité de compétitionner sur le marché mondial en nous concentrant sur nos forces et en s'assurant que nos atouts sont protégés à long terme. Notre capital naturel – le sol, l'air, l'eau et nos écosystèmes – comprennent des atouts qu'il faut gérer avec prudence et protéger pour une croissance et une prospérité à long terme. Nous devons investir dans nos ressources naturelles renouvelables et les reconstituer pour les générations actuelles et futures. Nos ressources naturelles non renouvelables doivent être exploitées et utilisées avec sagesse compte tenu de leur disponibilité limitée. Un environnement propre et sain est essentiel pour la croissance économique. De plus en plus de sociétés prennent en considération la qualité de vie quand elles envisagent où elles vont investir et développer leur entreprise. De fait, la qualité de vie va devenir un facteur attrayant pour les employés potentiels étant donné que notre population vieillit et que les entreprises se font concurrence pour attirer des travailleurs qualifiés.

## Faits saillants

En 2006–2007, dans le secteur du capital naturel, le gouvernement a :

- modifié la loi et présenté une nouvelle loi pour améliorer la façon dont nous gérons et protégeons l'environnement, et pour nous donner un moyen de suivre et de mesurer les progrès accomplis pour atteindre nos objectifs fermes à échéance bien déterminée;
- présenté un règlement exigeant que, d'ici 2013, 10 p. 100 de l'approvisionnement en électricité de la Nouvelle-Écosse provienne d'installations de production d'énergie renouvelable construites après 2001; en incluant les installations de production d'énergie renouvelable construites avant 2001, au moins 18,5 p. 100 de l'électricité sera produite par des sources renouvelables (vent, marées, soleil, eau et biomasse) d'ici 2013;
- approuvé l'évaluation environnementale des projets de restauration des sites des étangs bitumineux et des fours à coke de Sydney pour permettre la stabilisation et la solidification des matières toxiques;
- lancé un programme de deux ans pour l'évaluation environnementale des maisons afin d'aider les propriétaires à mieux gérer leurs fosses septiques et, le cas échéant, leur fournir une aide pour les améliorer, qui tient compte de leur situation financière;
- planifié étendre la portée de la stratégie sur l'eau potable (*Drinking Water Strategy*) pour inclure la sécurité et la durabilité des ressources en eau de la Nouvelle-Écosse;
- créé le réseau provincial des océans (Provincial Oceans Network) (PON) pour agir comme chef de file provincial afin d'appuyer une meilleure gestion des régions côtières à la grandeur de la province et d'élaborer un cadre de référence pour la gestion des régions côtières;
- acquis des milliers d'hectares de terrains d'importance historique, écologique et récréative;
- créé Conservation Nouvelle-Écosse pour élaborer des stratégies d'efficacité énergétique et de conservation de l'énergie;
- continué d'offrir l'initiative Plan environnemental de la ferme pour aider les producteurs agricoles à déterminer quels sont les problèmes environnementaux auxquels ils font face et les aider à trouver des solutions;
- continué d'offrir le programme de surveillance environnementale de l'aquaculture (Aquaculture Environmental Monitoring) qui trouve les sites problématiques et aide à résoudre les problèmes par l'élaboration et l'implantation d'un plan de correction;
- complété la première partie d'un code de pratique forestière en trois parties intitulé *A Framework for the Implementation of Sustainable Forest Management* (cadre de référence pour l'implantation de pratiques de gestion pour une forêt durable);
- initié un projet pour évaluer le potentiel en ressources minérales par la création d'une série de cartes des ressources minérales qui permettront de préparer des cartes du potentiel minéral de la Nouvelle-Écosse;

- initié un programme de recherche scientifique pour voir comment la restauration des mines à ciel ouvert peut appuyer les stratégies d'utilisation des terres en Nouvelle-Écosse.

### Cibles mesurables pour le capital naturel\*

D'ici 2015, augmenter à 12 % le pourcentage de terres protégées en Nouvelle-Écosse dans les catégories I, II et III d'aires protégées de l'Union mondiale pour la nature	2006 : 8,2 %
D'ici 2008, augmenter à au moins 50 % le pourcentage de fermes néo-écossaises qui participent à l'initiative Plan environnemental de la ferme.	2004–05 : 27,0 % 2005–06 : 35,0 % 2006–07 : 40,0 %
Réduire la quantité de déchets éliminés à 300 kg ou moins par personne d'ici 2015.	2002 : Nouvelle-Écosse, 416 kg/pers.; Canada, 760 kg/pers. 2004 : Nouvelle-Écosse, 427 kg/pers.; Canada, 772 kg/pers. 2006 : disponible au printemps 2008
D'ici 2013, faire en sorte que 18,5 % de l'électricité totale de la Nouvelle-Écosse soit produite par des sources d'énergie renouvelables (vent, marée, biomasse, soleil et eau).	2006 : 10 % (avant + après 2001)

\* La loi sur les objectifs environnementaux et la prospérité durable (*Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act*) exige que le ministre de l'Environnement et du Travail fasse rapport annuellement sur les progrès réalisés pour atteindre les objectifs fermes et à échéance bien déterminée énoncés dans la loi. Consultez le présent rapport annuel pour une mesure plus exhaustive des progrès réalisés dans le secteur du capital naturel.

## Capital matériel — Infrastructure

*Avoir à sa disposition une infrastructure durable permettant de répondre aux besoins économiques actuels et futurs.*

### Porte d'entrée de l'Atlantique

Faire en sorte que la Nouvelle-Écosse soit la porte d'entrée canadienne à l'Amérique du Nord sur la côte de l'Atlantique compte parmi les premières priorités de la province. La Nouvelle-Écosse est située stratégiquement pour être, sur la côte Est, la porte d'entrée au marché nord-américain pour les navires en provenance de pays de l'Asie du Sud, de l'Asie de l'Est et du sous-continent indien qui passent par le canal de Suez. La proximité des marchés, des eaux profondes libres de glaces et d'excellentes connexions ferroviaires, routières, maritimes et aériennes donnent à la province un avantage concurrentiel pour capitaliser sur la vague montante du commerce mondial. L'utilisation de cet atout est une occasion qui survient une fois dans une génération pour influencer de façon profonde et durable sur l'économie future de la région et pour renforcer l'avantage concurrentiel du Canada dans l'économie mondiale. La Nouvelle-Écosse prend des mesures immédiates pour saisir cette occasion.

## Service à large bande pour la Nouvelle-Écosse

L'expansion du service Internet à haute vitesse dans la province représente également un important développement pour les gens d'affaires, de même que pour les résidents. Une fois que la mise en place du service à large bande sera complétée en 2009, la Nouvelle-Écosse sera la compétence administrative la plus « connectée » en Amérique du Nord. Un projet pilote mené avec succès à Tidnish et à Port Howe a contribué à donner forme au chemin à suivre pour connecter le reste de la province. Cela signifiera qu'une entreprise pourra s'installer n'importe où dans la province et avoir accès instantanément aux réseaux de communication et aux liens avec ses clients et des clients potentiels. Les résidents pourront faire des transactions en ligne et avoir accès au trésor d'information et de ressources offerts sur le Web.

### Faits saillants

En 2006–2007, dans le secteur du capital matériel, le gouvernement a :

- pris des mesures énergiques pour faire de la Nouvelle-Écosse la porte d'entrée de l'Atlantique;
- asphalté au total 19,2 km de rues dans des subdivisions, ouvert 24 km d'autoroute et réasphalté 593,4 km de grands-routes;
- complété un projet pilote de mise en place du service Internet à large bande et utilisé cette expérience pour planifier la mise en place du service partout en Nouvelle-Écosse d'ici la fin de 2009;
- versé, comme ses partenaires fédéral et municipaux, 37 M\$ au fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Nouvelle-Écosse, dont au moins 60 p. 100 de l'argent ira à des projets verts visant à améliorer la qualité de l'environnement et à avoir un air, des sols et une eau plus propres, dans le cadre d'une initiative qui se poursuivra jusqu'en 2012;
- offert un programme de soutien aux centres d'incubation d'entreprises associés à travers la province pour faciliter la croissance d'entreprises présentant un potentiel élevé;
- nommé un ministre responsable des relations militaires et établi une structure de soutien pour concentrer ses efforts sur l'édification de relations avec les Forces armées du Canada et le ministère de la Défense nationale afin que la Nouvelle-Écosse demeure le meilleur endroit au Canada où l'armée peut faire des affaires et où son personnel peut vivre.

### Cibles mesurables pour le capital matériel

Avoir une diminution de 30 % du nombre total de morts et d'accidentés graves découlant d'accidents sur les routes de la province d'ici la période 2008-2010 comparativement à la moyenne pour la période 1996–2001.	Moyenne de morts /d'accidentés 1996–2001 : 504; 0 % de réduction (année de référence) 2002–2004 : 416; 17,5 % de réduction 2003–2005 : 390; 22,6 % de réduction
D'ici à décembre 2009, 100 % des Néo-Écossais auront accès à Internet à haute vitesse.	2005 : 85 % des Néo-Écossais

## Capital humain — Main-d'œuvre

*Adopter une perspective à long terme pour faire en sorte que la main-d'œuvre de la Nouvelle-Écosse continue à attirer les entreprises.*

### Défis démographiques

La démographie constituera un élément moteur de l'économie de la Nouvelle-Écosse au cours des vingt ou trente prochaines années. Nos résidants constituent notre ressource la plus précieuse, mais comme beaucoup d'autres endroits dans le monde, la Nouvelle-Écosse connaît des changements démographiques considérables ou des changements dans les caractéristiques de sa population. La génération du baby-boom vieillit et commence à prendre sa retraite; il y a moins de naissances et les jeunes diplômés quittent la province pour occuper des emplois ailleurs. Quand on compare nos statistiques avec celles des autres provinces, la Nouvelle-Écosse se classe à l'avant-dernier rang pour le nombre de personnes de moins de 15 ans avec un taux de 16,0 %. Pour ce qui est de la population âgée de 65 ans et plus, la Nouvelle-Écosse se classe au deuxième rang avec un taux de 15,1 %. Avec le temps, cela aura des effets considérables sur notre système social et notre système de soins de santé. Par contre, un segment croissant de personnes âgées offre des possibilités pour de nouveaux produits et services. Nous devons être souples, créatifs, et savoir nous adapter, en travaillant à créer et à conserver une main-d'œuvre concurrentielle.

### Main-d'œuvre instruite

Avoir un bassin de travailleurs bien instruits représente un élément important pour les secteurs fondés sur le savoir qui cherchent des possibilités de croissance. Le pourcentage de diplômés de l'école secondaire a légèrement augmenté au cours des dernières années (voir cibles mesurables pour le capital humain), mais nous avons encore du travail à faire pour atteindre la moyenne nationale. On fait des efforts pour mieux préparer nos élèves du secondaire au monde du travail avec des programmes comme Options et opportunités et Investissons dans la jeunesse. La Nouvelle-Écosse offre aussi des possibilités variées et de haut calibre d'études postsecondaires avec ses 11 universités et un réseau de collège communautaires qui compte 13 campus à travers la province. Presque la moitié des Néo-Écossais de plus de 15 ans ont poursuivi leurs études et obtenu un diplôme postsecondaire.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse appuie les investissements stratégiques pour le développement des habiletés de la main-d'œuvre en reconnaissant les possibilités et les défis, et en élaborant et en appuyant les mesures appropriées par la recherche et l'analyse, la collecte et la distribution d'information ainsi que la création de politiques, de stratégies et d'initiatives qui tombent à point nommé. Il a travaillé activement avec ses partenaires pour élaborer plus d'options en éducation et en formation pour donner aux Néo-Écossais l'occasion d'acquérir les habiletés dont ils ont besoin pour occuper les emplois qu'ils veulent et les emplois à combler. Ces initiatives ont donné lieu à plus de partenariats entre le gouvernement, l'industrie et le milieu des affaires pour aider à créer un environnement de possibilités et de succès.

Pour répondre aux besoins des adultes qui désirent retourner aux études pour améliorer leurs capacités en lecture et en écriture ainsi que leurs compétences essentielles et pour obtenir leur diplôme d'études secondaires, la Nouvelle-Écosse a créé un système global de programmes gratuits

offerts par l'entremise de l'École de formation des adultes de la Nouvelle-Écosse. Il y a plus de 170 programmes offerts à travers la province dont un grand nombre en français.

De plus, le gouvernement travaille en partenariat avec l'industrie, le milieu des affaires et la main-d'œuvre pour préparer les Néo-Écossais aux exigences du milieu du travail d'aujourd'hui et de demain grâce à une gamme de programmes et de services, notamment des programmes de stage en milieu de travail, des initiatives d'affectation et de transition de la main-d'œuvre, des programmes d'apprentissage et des programmes d'accès à la qualification pour un métier.

### **Main-d'œuvre qualifiée — Skills Nova Scotia**

Dans le cadre de référence de Skills Nova Scotia, on s'intéresse à l'importance de surmonter les pressions exercées sur la main-d'œuvre néo-écossaise et fournit l'aide nécessaire pour y arriver. On a complété une révision du cadre de référence en février 2007. Les nombreuses consultations ont contribué à réaffirmer les buts et à établir une structure renouvelée pour son implantation en collaboration. La stratégie globale, qui comprend le recrutement, le recyclage professionnel, la fidélisation et le rapatriement, fait partie du nouveau cadre de Skills Nova Scotia dont voici les éléments clés :

- assumer la direction pour coordonner les activités de développement de la main-d'œuvre et du marché du travail de la province;
- faire en sorte que les employeurs comprennent mieux le marché du travail, augmentent la capacité en ressources humaines et ciblent leurs efforts pour retenir et recruter des employés;
- fournir des renseignements opportuns et accessibles pour faciliter une prise de décision éclairée;
- abattre les barrières à l'emploi et à la formation et appuyer un type de formation qui répond aux besoins particuliers du développement de la main-d'œuvre ainsi que du marché du travail;
- comprendre les possibilités et les forces de la Nouvelle-Écosse et en faire la promotion efficacement.

### **Faits saillants**

En 2006–2007, dans le secteur du capital humain, le gouvernement a :

- révisé le programme provincial des candidats pour encourager la venue de plus d'immigrants en Nouvelle-Écosse;
- éliminé l'option d'imposer l'âge obligatoire de la retraite à 65 ans dans la plupart des secteurs à partir de 2009;
- publié et distribué le *Nova Scotia Demographic Research Report: A Demographic Analysis of Nova Scotia into 2026* et la *Nova Scotia Labour Market Review 2006*
- préparé et distribué des instruments d'information sur la planification de carrière et le marché du travail conçus spécialement pour les Néo-Écossais;
- lancé Opportunités Nouvelle-Écosse pour faire savoir aux personnes locales et expatriées qui cherchent un emploi quels sont les employeurs en Nouvelle-Écosse et les possibilités d'emploi dans la province;

- créé [www.techportjobs.com](http://www.techportjobs.com), un site Web consacré à des renseignements et à des communications sur l'emploi, pour que les récents diplômés, les professionnels sur place et les expatriés sachent quelles sont les occasions d'emploi en Nouvelle-Écosse;
- fourni du financement aux étudiants qui font des études postsecondaires, par l'entremise de divers programmes de bourse et de recherche;
- initié Investissons dans la jeunesse – un programme qui monte une base de données d'employeurs néo-écossais participants, ce qui facilite le travail des écoles quand elles font de la recherche pour mettre les élèves du secondaire en contact avec le marché du travail;
- étendu le programme Options et opportunités (O<sub>2</sub>), qui offre à plus d'élèves l'occasion de faire des stages en milieu de travail pendant qu'ils fréquentent encore l'école;
- piloté le programme Les parents et l'orientation pour aider les parents d'élèves au secondaire à mieux comprendre le marché du travail d'aujourd'hui et leur rôle pour guider et appuyer leurs enfants dans les choix éducatifs et professionnels qu'ils font;
- continué de travailler avec l'industrie et d'autres partenaires pour veiller à ce que les Néo-Écossais aient accès à un apprentissage de grande qualité qui réponde aux besoins des employeurs;
- continué d'offrir des possibilités de perfectionnement des études et de recyclage professionnel pour les adultes par l'entremise d'initiatives continues telles que l'École de formation des adultes de la Nouvelle-Écosse, et les programmes « Workplace Education » et « Age Advantage »;
- créé de nouvelles occasions d'apprentissage pour des communautés ciblées, y compris des services accrus à plusieurs communautés autochtones;
- mis en œuvre un nouveau programme de sensibilisation à la technologie de l'information *Where Will IT Take You?*, dans chaque région de la province pendant l'année scolaire 2006–2007, pour informer les élèves, les parents, les éducateurs et les chefs de la collectivité sur la façon dont les habiletés en technologie de l'information peuvent se traduire en idées pour des innovations.

### Cibles mesurables pour le capital humain

	Année	% Nouvelle-Écosse	% Canada	Rapport
Augmenter le taux de participation à la main-d'œuvre de travailleurs âgés de 55 à 64 ans, pour se rapprocher de la moyenne nationale	2004	51,1	57,3	0,89
	2005	50,8	57,9	0,88
	2006	51,2	58,7	0,87
D'ici 2010, atteindre ou surpasser le pourcentage national moyen de jeunes de 15 et plus qui ont un diplôme d'études secondaires.	2004	72,3	75,6	
	2005	73,2	76,4	
	2006	73,4	76,8	
Atteindre ou surpasser annuellement le pourcentage national moyen de jeunes de 15 ans et plus qui ont un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires, ou un diplôme universitaire.	2004	49,0	46,6	
	2005	48,5	48,0	
	2006	48,5	48,8	

## Capital social — Capacité régionale

*Exploiter les moyens permettant d'élargir les possibilités économiques de la Nouvelle-Écosse tout en assurant une bonne qualité de vie à ses habitants.*

### Mélange rural et urbain

La stratégie PPD s'intéresse à un segment du cadre de référence de la politique sociale de la province — bâtir une capacité régionale et communautaire. L'interdépendance complexe entre les gens, les entreprises, les organisations et le gouvernement fait fond sur notre fabrique sociale, c'est-à-dire notre sens de la collectivité et notre sentiment d'appartenance. Certaines régions rurales en Nouvelle-Écosse sont aux prises avec l'exode des jeunes et une population vieillissante, tandis que quelques-uns des plus grands centres urbains doivent relever des défis associés avec une croissance et un développement rapides. Le gouvernement reconnaît l'interdépendance des économies rurales et urbaines et travaille à maximiser les atouts de chacune et à bâtir une Nouvelle-Écosse plus forte.

### Politique de développement communautaire

La politique de développement communautaire de la province présente une approche gouvernementale clairement définie, cohérente et collaborative pour encourager le développement communautaire durable. Au cours de la dernière année, elle a guidé le soutien du gouvernement aux communautés néo-écossaises et son intervention auprès d'elles. Les réalisations qui découlent de la politique pour l'année 2006–2007 sont définies à l'Annexe A, sous Mesures et interventions dans le secteur Capital social – Capacité régionale

### Autorités régionales de développement

L'Association des autorités régionales de développement de la Nouvelle-Écosse joue un rôle clé dans le développement de la capacité et dans la facilitation de la croissance économique à l'échelle de la collectivité. Par l'entremise d'un réseau provincial d'autorités régionales de développement, on procède à la mise en œuvre de plans de développement économiques stratégiques basés dans les collectivités. Ces plans sont fondés sur les forces régionales et capitalisent sur les occasions offertes par le marché.

### Faits saillants

En 2006–2007, dans le secteur du capital social, le gouvernement a :

- continué l'application de la politique de développement communautaire, ce qui comprenait une aide pour les conférences dans les collectivités, des trousseaux d'outils, et du matériel de formation en développement communautaire;
- fourni à des organisations dans les collectivités, une aide financière à l'établissement pour faciliter l'immigration partout dans la province
- appuyé les collectivités par l'entremise du processus conçu pour le secteur des destinations touristiques pour planifier, prioriser et mettre en marche des activités de développement des destinations;

- nommé un ministre responsable du bénévolat ayant la tâche initiale d'élaborer le premier plan d'action pour appuyer le bénévolat;
- aidé les autorités régionales de développement à mieux travailler ensemble pour la création de zones économiques plus vastes;
- contribué à déterminer le rôle du secteur de l'agriculture pour faire la transition à un secteur hautement entrepreneurial et autonome avec une contribution élevée aux économies régionales et provinciales;
- élargi le programme de maintien et d'expansion des entreprises de la région d'Halifax aux comtés de Queens, de Shelburne, d'Yarmouth, de Kings, de Hants, de Colchester et de Pictou; le programme porte principalement sur les besoins des entreprises installées dans la province et vise à mettre celles-ci au courant des programmes et des services gouvernementaux;
- appuyé l'élaboration et la présentation d'ateliers de maître qui portent sur la commercialisation électronique, la direction, la qualité et l'excellence dans le service; les ateliers s'adressent aux gestionnaires principaux et aux propriétaires d'entreprise en tourisme;
- travaillé avec les corporations de développement communautaire et les autorités régionales de développement sur la planification de la succession pour les PME.

### **Cibles mesurables pour le capital social**

Maintenir le rapport entre le revenu rural et le revenu provincial à la moyenne nationale ou au-delà.	2005 : Nouvelle-Écosse, 92 %; Canada, 92 % 2006 : Nouvelle-Écosse , 93 %; Canada, 92 %
Atteindre ou dépasser annuellement le pourcentage national moyen de nouvelles entreprises établies par rapport au nombre total d'entreprises établies.	2004 : Nouvelle-Écosse , 14,7 %; Canada, 14,7 % 2005 : disponible à l'automne 2007